

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



(RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 4 JANVIER 1924)

Département des Monnaies, médailles et antiques
Bibliothèque nationale de France
58, rue de Richelieu
75 002 PARIS

Site : <http://www.sfnumismatique.org/>
Courriel : sfnum@hotmail.fr

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire Samedi 11 septembre 2021

Les membres de la Société française de Numismatique (SFN) sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le **samedi 11 septembre 2021**, dans l'**amphithéâtre 3** de l'université **Panthéon-Sorbonne** (entrée : place du Panthéon), à partir de **13h30**.

En vertu des Statuts approuvés par un arrêté du Ministère de l'Intérieur en date du 5 novembre 1998 (*Journal officiel* du 18 novembre 1998), l'Assemblée générale ordinaire comprend les membres bienfaiteurs, les membres d'honneur, les membres correspondants et les auditeurs. **Seules les personnes qui sont à jour de cotisation ont voix délibérative.**

Les membres qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée générale ordinaire de la SFN peuvent néanmoins prendre part à l'élection du Conseil d'Administration en utilisant soit la procédure du **vote par correspondance** soit celle du **vote par procuration**.

Le vote par correspondance

Le votant insère son bulletin de vote dans une enveloppe vierge de toute mention, qu'il insère dans une seconde enveloppe sur laquelle devront figurer :

- la mention « Élection du 11/09/2021 – Assemblée générale ordinaire de la SFN »,
- les nom et prénom du votant,
- la signature du votant.

Le tout doit être expédié au **secrétariat de la SFN** et parvenir **avant le 9 septembre 2021**.

Le vote par procuration

Le votant doit envoyer au **secrétariat de la SFN avant le 9 septembre 2021 le pouvoir** qui figure à la suite de la présente convocation. Nous rappelons qu'en vertu de l'article 5 de nos Statuts, le nombre de pouvoirs pouvant être utilisés le jour de l'Assemblée générale est limité à cinq par membre présent (en plus du sien propre) et à un seul pour les membres sortants du Conseil d'Administration (en plus du sien propre).

*** Ordre du jour – Assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2021 ***

1. Émargement de la liste de présence et distribution des pouvoirs selon la procédure décrite dans l'article 8 des Statuts
 2. Désignation du "Bureau" de l'Assemblée générale ordinaire
3. Rapport moral de la présidente de la SFN, M^{me} Catherine GRANDJEAN et vote sur le rapport moral
4. Rapport financier du trésorier de la SFN, M. René WACK ; approbation des comptes de l'exercice 2020 et vote du budget 2021
5. Élection des onze membres du Conseil d'Administration pour l'année 2021-2022
 6. Élection des membres titulaires de la SFN
7. Octroi du jeton de vermeil 2021 de la SFN par le collège des trois anciens présidents de la SFN (M. Jean-Pierre GARNIER, M^{me} Ariane BOURGEOIS, M. Michel AMANDRY)
 8. Séance ordinaire de la SFN

*** Candidats au Conseil d'Administration – septembre 2021 ***

**Michel AMANDRY
Patrice BAUBEAU
Catherine GRANDJEAN
Pierre-Olivier HOCHARD
Antony HOSTEIN
Jérôme JAMBU
Sylvia NIETO-PELLETIER
Laurent SCHMITT
Arnaud SUSPÈNE
Patrick VILLEMUR
Franck WOJAN**

*** Pouvoir ***

(À RENVOYER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AVANT LE 9 SEPTEMBRE 2021 AU SECRÉTARIAT DE LA SFN)

NOM, Prénom : _____

Qualité : membre correspondant titulaire d'honneur bienfaiteur

ne pourra pas assister à l'Assemblée générale ordinaire de la SFN du samedi 11/09/2021, déclare être à jour de cotisation, et donne pouvoir, pour le représenter et voter en son nom, à (NOM, Prénom) : _____ ou, à défaut, à tout autre membre de la SFN présent et à jour de cotisation.

Apposer la mention manuscrite « Bon pour pouvoir », dater et signer :